



Calendrier 2010

DATES DES COMMANDES ET REPRISES

Jours	Heures	Classes
28, 29, 30 Juin	8 h à 12 h 13 h à 17 H	Secondes Seulement
Samedi 3 Juillet	9 h à 12 h 13 h à 17 h	Toutes Classes
Samedi 10 Juillet	9 h à 12 h 13 h à 16 h	Terminales

**AUCUNE COMMANDE
NE SERA PRISE EN COMPTE
APRES LE 10 JUILLET**

DISTRIBUTION DES LIVRES

Jours	Heures	Classes
Samedi 28 août	9 h à 12 h 13 h à 15 h	Toutes Classes

La FCPE milite et se mobilise pour dire :

- Non aux suppressions de postes d'enseignants
- Non aux classes surchargées
- Non aux réformes prévues dans l'éducation sans concertation.

COMMENT SE RENSEIGNER pour la Bourse Aux Livres ?

En allant sur notre site :
www.fcpe-mdv16.com

En téléphonant au :
06.81.84.98.38

En envoyant un mail :
fcpe-mdv@laposte.net

LOCATION DES LIVRES SCOLAIRES

ADHESION + CHEQUES REGION = TOUTE LA COLLECTION DE LIVRES

DEBUT JUILLET

Si je change de classe ou si je redouble :

1. Je viens redonner mes livres au local FCPE dans le lycée en apportant la « Convention de Prêt » signée l'année dernière et ma feuille de commande.
2. Mes livres rendus seront vérifiés avec la liste qui mentionne l'état et le nombre des livres prêtés.
3. Le chèque de caution est redonné si le nombre et l'état sont conformes.
4. Mes parents règlent l'adhésion **2010 / 2011** à la FCPE.
5. Je passe ma commande de livres pour la rentrée prochaine (liste officielle approuvée par le lycée).
6. Je donne mes 2 chèques-livres de la Région (reçus par courrier).
7. On me délivre un coupon au nom de mes parents avec le nouveau numéro d'adhérent et le jour où mes livres me seront remis.

On peut également devenir un nouvel adhérent même si les livres de l'année précédente n'ont pas été pris à la FCPE .

Dans ce cas on commence la procédure au point 4.

Si je quitte le Lycée Marguerite de Valois :

- Je redonne les livres que la FCPE m'a prêtés et je rapporte la « Convention de Prêt » signée par mes parents.
- Après vérification de l'état et du nombre de livres par rapport à la feuille de commande, la FCPE me redonnera mon chèque de caution.

Notre site Internet : **www.fcpe-mdv16.com**

Le Samedi 28 AOUT : distribution des livres

- Je viens chercher mes livres au Lycée dans le local FCPE.
- Je donne le coupon de réservation avec le numéro d'adhérent correspondant à ma poche de livres.
- Je vérifie si les livres correspondent bien à ma commande.
- Je laisse un chèque de caution de 150 € signé par mes parents. Ce chèque ne sera pas encaissé et me sera restitué lorsque je rapporterai mes livres (si ceux-ci ne présentent pas d'usure anormale).
- Mes parents signent la « Convention de prêt » avec la FCPE (en double exemplaire) ainsi que la liste de tous les livres prêtés par la FCPE.
- Je repars avec ma poche de livres, la feuille de « Convention de Prêt », la liste des livres prêtés et l'invitation à l'Assemblée Générale.

RAPPEL : aucune commande ne sera prise ce jour là.